

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 décembre 1901.



A longue et épineuse affaire de la bulle pontificale fondant, *Pro croatica gente*, le collège de Saint-Jérôme-des-Esclavons a été terminée par un accomodement. Les Dalmates, lancés en avant par le gouvernement pour faire pièce au Vatican, sont allés se butter contre l'ambassade d'Autriche, protectrice du collège en question. La diplomatie s'en est mêlée, le gouvernement a battu en retraite et a laissé les Dalmates, qu'il avait convoqués à la curée, se débrouiller de leur mieux entre les tribunaux italiens d'une part et le gouvernement autrichien de l'autre. Ils ont terminé cette lutte inégale par une transaction qui leur accordait précisément ce qui était dans la bulle *Pro croatica gente*. Celle-ci reconnaissait aux diocèses dalmates, et la bulle les désignait tous par leur nom, le droit d'avoir des bourses dans le nouveau collège. C'était ce qu'ils demandaient. La question était finie, enterrée, personne n'y pensait plus ; et voilà que lundi prochain, nous allons avoir à la Chambre italienne une interpellation à ce sujet. Tant que la question suivait encore ses diverses phases et que les pourparlers avec l'Autriche étaient pendants, le gouvernement n'avait point permis une intromission qui eut pu troubler la ligne de conduite qu'il voulait suivre. Tout étant terminé, cette interpellation devenait un simple exercice de rhétorique sans sanction possible, mais bonne à intéresser la galerie et à permettre une explosion inoffensive d'anticléricalisme mâtiné d'irrédoptisme. Le gouvernement n'avait plus de raison pour s'opposer à ce débordement d'éloquence et il a galamment accepté l'interpellation. Cette manière de procéder rappelle le proverbe italien : *On ferme l'écurie quand les bœufs sont partis.*

— Cette fin d'année est signalée par des lettres pontificales. On vient de publier celle où le Souverain-Pontife approuve la fondation